

chancre; enfin, j'ai vu dernièrement un vieillard de 72 ans avoir une gomme de la cuisse due à un chancre contracté à 17 ans; à l'âge de 69 ans, il avait eu une carie du maxillaire, que Demarquay, Ricord et Nélaton avaient reconnu comme étant de nature syphilitique; ce malade guérit par l'emploi de l'iodure de potassium. On peut donc dire que les accidents tertiaires sont les billets à ordre de la syphilis à échéance illimitée.

La syphilis même la mieux traitée peut donner lieu à des accidents tertiaires tardifs. Ce que l'on sait encore, c'est que la vérole ne se double pas, qu'on ne peut avoir deux fois la syphilis, et les cas contraires qu'on a cités, outre qu'ils ne présentent pas un caractère incontestable d'authenticité, ne seraient toutefois qu'exceptionnels. La vérole peut donc durer autant que la vie, mais cette conclusion désolante est loin d'être absolument réelle dans la grande majorité des cas. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'après avoir déterminé un certain nombre de manifestations, elle reste silencieuse et inoffensive pour le reste de l'existence. Ce qui est certain, c'est que quantité de sujets, après avoir eu la syphilis et s'être traités convenablement, vivent vieux, atteignent un âge avancé sans avoir rien transmis ni à leurs femmes ni à leurs enfants. La vérole n'est pas du reste la seule maladie qui ne se double pas; il est exceptionnel d'avoir deux fois la fièvre typhoïde, la variole ou la scarlatine. Pense-t-on pour cela que l'on reste toute sa vie sous l'influence de l'atteinte de ces maladies? Si l'on n'a la vérole qu'une fois, c'est peut être heureux en quelque sorte, puisque cela empêche la diffusion de la maladie.

Au point de vue pratique, il est une morale à retenir de cette durée de la syphilis; de toute évidence, une diathèse semblable réclame un traitement long et énergique. L'expectation pure, appliquée à la vérole, a fait ses détestables preuves; elle est aujourd'hui universellement condamnée. On ne combat efficacement une diathèse, qu'elle soit goutteuse, scrofuleuse, rhumatismale ou herpétique qu'au moyen d'une médication de longue haleine, il en est de même pour la diathèse syphilitique. Elle exige un traitement chronique comme elle-même, on ne le suivra pas sans interruption mais suivant les indications, il devra être repris, cessé et repris encore.

Telle est, messieurs, ce que je pourrais appeler la doctrine générale de la syphilis, et qui fera l'objet du cours de cette année.—*Le Praticien.*